



Avenant credit immobilier

Par **Lilie59116**, le **31/08/2019** à **18:32**

Bonjour nous avons souscrit à un prêt immo il y a 2 ans nous avons eu une phase financière difficile nous avons demandé à notre agence un report de crédit immo sur 1 an nous avons reçu l'avenant que nous avons retourné. Mais entre temps nous avons été transféré dans un service en ligne de la banque donc une plateforme qui eux me disent que non ça a été refusé or eux ne voient pas ce qui a été fait en agence. Ils ont donc refait une simulation en ligne et me disent que ce n'est pas possible car les mensualités seront trop élevées d'ici 1 an de 980€ on passera à 1350€ parce que ils n'ont pas fait de report mais ils ont réinjecté dans le crédit les 12 mois à 980€ que nous ne payons pas pendant 12 mois et on résimule les mensualités sur le même nombre d'années restant à rembourser soit 400€ x 12 mois x 23 ans au lieu de laisser 980€ sur 24 ans et non 23 ans donc du coup ayant reçu l'avenant on doit considérer que c'est ok? J'espère avoir été Claire

Par **Visiteur**, le **01/09/2019** à **08:10**

Bonjour

Comment votre contrat de prêt est-il rédigé ?... sachant qu'il existe 2 solutions Augmenter la durée du prêt ou augmenter les mensualités du prêt, ce qui apparaît illogique puisque que vous avez justement utilisé cette facilité à cause des difficultés à payer les mensualités.

Si vous avez conservé un exemplaire du premier avenant vous avez en main un document prouvant la possible réalisation de cette opération.

Le transfert de votre dossier n'est pas un changement de banque et ne doit RIEN changer à cette modification en cours.

Adressez une L/AR directement au Directeur Régional dont dépend votre agence, avec copie du document dont vous exigez la mise en place, précisez que vous refusez, et n'ajoutant que sans réponse favorable, vous ferez appel à la médiation, voire à la justice.